

ATELIER D'ÉCRITURE du 19 octobre 2015

Lors de l'atelier d'écriture du lundi 19 octobre 2015 la consigne était de rédiger un texte en incluant cette phrase :

Le dépaysement m'était promis, et quelle fut ma surprise ...

Le cadeau

C'est, après six mois d'épisodes riches en rebondissements que Françoise, non sans une certaine appréhension, s'est décidée à partir en province. Elle descend gaillardement du train Intercité. Arrivée, gare de Genouillac, au fin fond de la Creuse.

Le temps est plutôt frisquet, ce matin du 5 mai. Elle remonte d'un geste vif, sur sa nuque, le col en fausse fourrure de renard, de son épais manteau de laine beige. Elle hume l'air, les narines frémissantes. Une sensation de fraîcheur la saisit à la gorge. C'est sûr, il est plus pur qu'à Paris 12^e où elle demeure.

Elle pose sa valise sur le quai, le bras droit, tout endolori, tellement elle est lourde. Un coup d'œil alentour lui montre qu'elle est la seule voyageuse descendant dans ce bled. Le vert cru du paysage semble la narguer. Elle, qui ne respire que dans la pollution habituellement, cela la change. Elle tourne la tête à droite, puis à gauche, devant, ensuite se retourne. Elle ne voit que des arbres. Les feuilles bruissent légèrement. Des jardins fleuris joutent la gare. Elle n'a connu jusqu'à présent que le décor urbain de sa ville, et ses panneaux publicitaires diffusés en une parfaite synchronicité. Elle est troublée.

Suite

Elle avance hors de la gare. Mes yeux me jouent des tours se dit-elle, *le dépaysement m'était promis, et quelle fut ma surprise !* La jeune femme ne distingue plus de tours à 10 voire 30 étages ou plus. Ici, il n'y a là que des maisons avec leurs jardinets.

Jamais, elle n'aurait pensé quitter sa ville. Il avait fallu qu'elle soit trentenaire pour ce faire. Elle soupire, oppressée. Le dépaysement est total. Le calme, rien que le calme, mis à part le chant des oiseaux. Il est pourtant 11 heures du matin. Il va falloir qu'elle s'habitue. Elle a emporté avec elle l'acte de propriété qui l'a désignée héritière d'une maison située à la campagne. Une tante âgée inconnue d'elle, dont sa famille a omis de lui signaler l'existence.

Lorsqu'elle a été convoquée par le notaire de la région, à la Châtre, Maître Raymond de la Martinière, elle s'était rendue dans ses bureaux sans questionnement. Elle était seule dans le lieu encombré de volumineux dossiers, dont certains reposaient à terre. Un homme de loi imposant lui faisait face. Il a brisé devant elle le sceau du testament et donc du secret cérémonieusement et lui en a lu l'énoncé.

Abasourdie par cette révélation, elle a donc accepté, paraphé et signé l'acte notarié. Elle est la seule Héritière avec un grand H. Ce don est le premier cadeau important de sa jeune vie.

Pour le moment, elle attend qu'on vienne la chercher. C'est long. Cela fait bien 15 minutes qu'elle poireaute.

Françoise s'inquiète beaucoup de ce qu'elle va découvrir. La campagne, c'est l'inconnu, le bout du monde, surtout là, à Genouillac. Cela à tout l'air d'un pays perdu.

Un couple de campagnards, la soixantaine sonnée débarque à la gare, l'air de gens du terroir. 20 minutes de retard. Ils ne se pressent pas. Ils se présentent, Philippe et Chantal Pelletier. Ce sont de vagues cousins, un peu rustauds, la démarche lourde. Elle se sent intimidée et n'ose les interroger.

Philippe et Chantal sont très sérieux. Ils parlent peu. Le voyage est long et pesant. Leur vieille guimbarde regimbe quelquefois. Les coups d'accélérateur de Philippe lui impulsent quelques soubresauts. Françoise se cramponne à son siège.

Après trois quarts d'heure, ballottés sur une route cahoteuse, Philippe emprunte une longue allée bordée d'arbres antiques. Il tourne à droite. Soudain, après le dernier bosquet d'arbres dépassés, c'est la surprise, l'étonnement, l'éblouissement.

Un imposant manoir bien entretenu s'offre à leur vue. Françoise est très surprise, elle n'en croit pas ses yeux, elle se dit, c'est un mirage. Le dépaysement promis s'offre à ses yeux émerveillés. Elle est arrivée. Elle est chez elle.

JacquelineF